

# On reparle de l'Ecotaxe... cette fois pour les villes

L'Ecotaxe, vous vous en souvenez ? C'était le grand échec écologique du quinquennat Hollande et de Ségolène Royal. L'idée était de faire payer les camions roulant sur les autoroutes françaises afin de payer la transition énergétique. Au final, ce sont les contribuables qui ont payé : la tentative de mise en place de l'Ecotaxe, qui a échoué, aura coûté 1 milliard d'euros à l'État.

Le Think Tank Terra Nova a décidé d'alimenter à nouveau ce feu qui était sur le point de s'éteindre

L'Ecotaxe de retour mais seulement sur les autoroutes urbaines

L'Ecotaxe n'a finalement pas été totalement oubliée : Terra Nova publie jeudi 22 juin 2017 un nouveau rapport qui préconise à nouveau l'instauration d'une Ecotaxe. Mais cette fois il n'est pas question de faire payer les camions dans toute la France : seulement en ville.

Selon le think tank, les autoroutes de ville sont particulièrement utilisées depuis que le e-commerce a pris de l'ampleur. De plus en plus de livraisons sont réalisées ce qui augmente la circulation en ville et, de fait, la pollution. Terra Nova estime que pour l'Île-de-France, les transports de logistique représentent entre 10 % et 20 % du trafic mais 25 % des émissions de CO2.

Pour réduire le nombre de camions sur les autoroutes urbaines, la solution est simple : les faire payer.

Plusieurs propositions dont l'Ecotaxe

Terra Nova veut rééquilibrer le trafic et permettre aux transporteurs de se décider à renouveler leur parc automobile avec des véhicules moins polluants. Pour ce faire, plusieurs propositions ont été émises dans ce rapport relayé par Les Echos.

L'Ecotaxe en fait partie : Terra Nova voudrait faire payer les poids lourds de plus de deux essieux, en transit ou non, dans les autoroutes urbaines. Pour le think tank, ces sommes forceront les transporteurs à optimiser les livraisons. De plus, en exemptant de cette taxe les véhicules les moins polluants, un coup de pouce serait donné au changement des véhicules.

Des aides pour les PME et une baisse des péages sur d'autres routes pourraient contrebalancer cette hausse des prix. De même qu'une amélioration de la législation sur la construction d'entrepôts qui sont de plus en plus loin des villes (16 kilomètres en moyenne à Paris).

Inversement, les véhicules les plus polluants seraient interdits de circulation en ville par le biais de zones de circulation restreintes, mises en place par les mairies et qui inciteraient, là aussi, les transporteurs à renouveler leur parc.

Pas sûr, toutefois, que le gouvernement Philippe ait l'intention de tenter l'expérience d'un échec cuisant comme celui de l'Ecotaxe